

Editorial

Les droits des prisonniers sont aussi des droits de l'homme !

Depuis quelque temps, on voit se multiplier les déclarations et les rapports sur le difficile dossier des prisons. Cette accumulation tient bien davantage à la dimension du problème qu'au simple hasard de calendrier.

Parmi les nombreux aspects du sujet explorés par les auteurs, et dont nous ne saurions ici rendre compte, un point devrait retenir tout particulièrement notre attention : la dignité du prisonnier. Tandis que la sympathie et la compassion vont spontanément et légitimement vers la victime, que n'entend-on sur les prisonniers ? Non contents de les voir enfermés, bon nombre de nos contemporains s'émeuvent que l'on ose s'attacher à la dignité des détenus : la dureté - voire l'inhumanité - des conditions carcérales ne serait que la juste rétribution des fautes commises à l'égard d'autrui. Ces réactions sont plus communément partagées qu'il n'y paraît, jusques et y compris dans nos cercles religieux. Notons d'abord que de telles positions relèvent davantage d'une logique de vengeance que de justice. Mais surtout, elles tendent à faire de la dignité humaine une donnée à géométrie variable, sous condition : c'est tout le combat en faveur des droits de l'homme qui est ainsi mis en cause.

Et pourtant ! L'Évangile ne cesse de nous rappeler la dignité de tout homme, image de Dieu, fût-il coupable des crimes les plus odieux ; mais le croyons-nous vraiment ? L'Évangile nous apprend qu'aucun homme ne saurait être réduit à ses actes et qu'il est aimé par Dieu d'un amour inconditionnel ; mais le croyons-nous vraiment ? Notre foi nous invite à ne pas considérer le prisonnier comme un être irrécupérable, mais comme un homme capable de changement ; mais le croyons-nous vraiment ? Sommes-nous de ceux qui encouragent un système carcéral qui ne brise pas définitivement mais qui permette au délinquant d'admettre ce qu'il a fait, de reconnaître les conséquences de ses actes et d'engager une démarche de demande de pardon, conscient à son tour de la dignité de sa victime ? C'est pourtant la seule façon de permettre à ces hommes et ces femmes, parfois très jeunes, de faire des choix différents, d'orienter autrement leur vie, d'ouvrir de nouveaux chemins. Serons-nous de ceux dont le regard dit cette espérance-là ? Reconnaissons humblement que ce n'est pas facile. Mais dans les débats qui agitent notre société, nous sommes appelés, avec tous les « hommes de bonne volonté », à être les sentinelles de la dignité humaine des personnes incarcérées dont, au fond, nous ignorons tout, si ce n'est notre commune humanité qui nous fait frères et sœurs en Christ...

« J'étais prisonnier et vous m'avez visité » (Mt 25, 36)

ML Dénès

Secrétaire nationale

REPERES

Parmi les rapports et déclarations, citons :

- « A place of redemption », une approche chrétienne de la punition et de la prison publiée par les évêques d'Angleterre et du Pays de Galles en décembre 2004. <http://www.catholic-ew.org.uk/>
- Déclaration de Mgr Martino dans le Corriere della Sera du 9 janvier. Cf. <http://www.zenit.org/french/>, communiqué du 11/1/06. Le Conseil pontifical s'apprête à sortir un document sur les prisons.
- « Sur le respect effectif des droits de l'homme en France », rapport de M. Alvaro Gil-Robles, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Février 2006. Disponible sur le site du Conseil de l'Europe - <http://www.coe.int/>

Pour en savoir plus, quelques sites utiles :

- Aumônerie catholique des prisons

<http://www.cef.fr/catho/endit/prison/index.php>

- Association nationale des visiteurs de prison

<http://www.fraternet.org/anvp/>

Du nouveau

A l'occasion de la réforme des structures de la conférence épiscopale, l'ancien comité « Justice et Société » a été rattaché à Justice et Paix. Cette thématique prendra donc place de temps à autre dans nos colonnes.



Actualité

« Levons-nous et bâtissons » (Ne 2,18)

Pour un Congo nouveau

C'est sous ce titre que le Conseil permanent des évêques de République démocratique du Congo (RDC) ont choisi de s'adresser aux Congolais, en publiant ce 4 mars une longue déclaration en vue du processus électoral prévu en juin prochain. Il faut dire que rien n'aura été épargné à ce pays depuis 40 ans : dictature, guerres fratricides, jusqu'à aujourd'hui où la situation reste très périlleuse, notamment dans l'Est du pays. On mesure donc toute l'importance des premières élections pluralistes depuis 1964 que les évêques n'hésitent pas à qualifier de « rendez-vous décisif avec l'histoire ».





Rappel historique

L'histoire récente de la RDC (ex-Zaïre) est une succession de crises : guerres civiles intenses après la décolonisation, près de trente ans de régime autoritaire sous la férule du général puis maréchal Mobutu. Au début des années 1990, le pays connaît une situation économique catastrophique en dépit de richesses naturelles qui font de lui l'un des mieux dotés du continent. Acculé, Mobutu met fin au système du parti-Etat et une Conférence nationale souveraine voit le jour en 1991. Mais la trajectoire de transition va s'enliser, avant d'être torpillée par l'arrivée de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Kinshasa (AFDL), dirigée par Laurent-Désiré Kabila. Ce dernier accède au pouvoir en 1997 mais s'isole de ses appuis intérieurs et extérieurs potentiels. En 1998, ses anciens alliés rwandais et ougandais déclenchent un nouveau conflit en s'appuyant sur des rébellions qu'ils suscitent et appuient. Rapidement, le pays se trouve coupé en deux. L'initiative diplomatique internationale va alors se fixer un double objectif : l'arrêt des combats et la mise en place d'un dialogue inter congolais. En 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné. Son fils Joseph lui succède et renoue avec la communauté internationale. Après des négociations difficiles, un processus de transition est accepté en 2002 pour une durée de 24 mois (juillet 2003 - juillet 2005), renouvelable au plus tard jusqu'au 30 juin 2006. Il comporte trois volets :

- La gestion du pouvoir partagée entre les belligérants et l'opposition (un Président et quatre Vice-présidents) ;
- Un processus de réunification du pays ;
- La mise en route d'un processus électoral visant à élire un parlement, un président, des représentants locaux.

Ce dernier a débuté le 18 décembre dernier, lors du référendum constitutionnel qui s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes étant donné le contexte : forte participation (mais variable selon les régions), peu de dysfonctionnements. La constitution ainsi adoptée ouvre la voie à la suite du processus. Ce premier résultat est déjà un succès tant les défis étaient grands : défis matériel et logistique dans un pays en partie montagneux et couvert de forêts, grand comme quatre fois la France ; défi pédagogique pour apprendre les gestes les plus élémentaires d'une élection démocratique après tant d'années de pratique électorale biaisée. Les églises et notamment l'Eglise catholique ont été très actives dans ce

domaine, menant un remarquable travail d'éducation civique au plus près du terrain.

La deuxième étape, devant aboutir aux élections de juin, n'attendait que la promulgation de la loi électorale pour débiter. C'est chose faite depuis le 9 mars 2006. Ce texte ouvre la voie à l'organisation des scrutins prévus dans l'Accord de paix global signé en décembre 2002. Les élections mettront ainsi fin à la période de transition politique qui dure depuis 16 ans et dont le dernier volet a débuté en janvier 2003, après cinq ans d'une guerre qui a fait 4 millions de morts et dans laquelle six pays voisins ont été impliqués.

Repères

1960 : Indépendance dans la douleur (sécessions)

1965 : Coup d'Etat militaire du général Mobutu

1990 : Mobutu doit mettre fin au système du parti-Etat

1996-97 : Une offensive régionale chasse Mobutu et porte Laurent-Désiré Kabila au pouvoir

1998 : Nouvelle guerre régionale générant des rébellions

2001 : Assassinat de L.D. Kabila. Joseph Kabila lui succède

2002 : Accord de Pretoria (déc.). Processus de transition

18 décembre 2005 : la nouvelle constitution est adoptée par référendum

De nombreux défis

Mais de nombreux défis demeurent, que les évêques ne manquent pas de souligner.

Si le « oui » l'a emporté au référendum, on ne saurait oublier ceux qui ont rejeté le projet de constitution. Une analyse plus fine des résultats montre qu'une partie des classes moyennes et de l'intelligentsia ont voté « non ». Elles se sont peut-être en partie senties désappropriées de ce processus, l'élaboration du texte ayant fait appel à des consultants extérieurs. Par ailleurs, au Kasai, fief du principal parti d'opposition (UDPS) en désaccord avec la façon dont est menée la transition, le taux d'abstention a atteint les 90%. Autant de résultats qui risquent de fragiliser la suite du processus et sur lesquels les évêques mettent en garde : « Les futurs dirigeants devront en tenir compte afin de rassembler les fils et les filles de notre pays (...). Il est souhaitable que tous les partis politiques soient intégrés effectivement dans le processus électoral ». C'est pourquoi les évêques recommandent également d'examiner les propositions d'amendements ou de compléments à la constitution dès le début de la législature.

Une autre inquiétude pèse sur le scrutin : l'insécurité qui règne dans une grande partie du pays, alimentée par la vente d'armes légères qui se poursuit et dont les évêques ne manquent pas de souligner les méfaits. Le PNUD signalait récemment que les combats continuaient au Nord Katanga, au Kivu et en Ituri, régions dans lesquelles sévissent encore des bandes armées. L'Eglise déplore à ce propos « le retard considérable pris dans la formation d'une armée unifiée et républicaine » qui constitue l'un des points des accords de paix et l'un des moyens de réduire les combats. Mais dans le même temps, elle met en garde contre les retards de paiement et le sous-équipement des soldats qui transforme l'armée en menace pour les citoyens, là où elle est censée les protéger.

Enfin, en cette période pré-électorale, l'exacerbation des clivages ethniques constitue une menace pour l'avenir. On voit resurgir des partis politiques dits des « originaires » et des « non originaires », ce que dénoncent avec force les évêques. Ils rappellent notamment aux électeurs l'importance d'élire des dirigeants capables de « promouvoir la non-violence, la réconciliation et le pardon » et de lutter contre la corruption, l'impunité, la mauvaise gestion... Ils en appellent à la responsabilité des citoyens qui ont leur part de responsabilité dans les conflits passés en des termes qui ne laissent aucune ambiguïté : « Si beaucoup de politiciens se permettent d'abuser de votre bonne foi jusqu'à vous entraîner dans

des conflits fratricides, c'est aussi avec votre propre collaboration et votre assentiment. Evitez donc de vous laisser induire en erreur et plus particulièrement, de soutenir des politiciens pour la seule raison qu'ils appartiennent à votre région ou à votre communauté ethnique. Tout frère n'est pas forcément un bon dirigeant » ; on ne saurait être plus clair.

Une étape

De la réussite du processus dépend dans une grande mesure l'avenir. Non qu'il soit en mesure, à lui seul, d'un coup de baguette magique, de résoudre tous les problèmes de cet immense pays. Son enjeu principal est d'asseoir la RDC sur des institutions reconnues par ses voisins et la communauté internationale, et d'associer la population à cette nouvelle étape. La reconstruction de l'Etat ne constitue certes qu'un élément dans la marche en avant du pays, mais elle est nécessaire. Si le processus ne parvenait pas à son terme, l'avenir serait obéré. Les élections ne sont qu'un moment, et il nous faut d'ores et déjà travailler sur la période pré-électorale. Mais il n'y aura pas d'avancée sans cette nouvelle donne. « Il faut bien négocier ce virage, afin que les légitimes espoirs du peuple ne se transforment pas en un cauchemar, comme ce fut le cas au lendemain de l'indépendance de notre pays en 1960 ».

Extrait de l'interview de Sœur Marie-Bernard Alima paru dans La Lettre de décembre de Justice et Paix Belgique. Sr M-Bernard est secrétaire générale de la Commission épiscopale Justice et Paix en République Démocratique du Congo et membre de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC) qui réunit le Congo, le Rwanda et le Burundi.

Quelle est la mission de Justice et Paix Congo dans le contexte actuel ?

La mission de la Commission Justice et Paix est d'abord d'analyser les questions sociales ayant trait à la justice, à la paix et à la promotion des droits humains et, ensuite, à partir de cette analyse, de proposer des pistes de solutions. Nous travaillons, par exemple, avec les communautés de base avec lesquelles nous discutons des causes profondes du conflit : pourquoi est-on toujours en guerre ? Pourquoi autant de morts ? A travers nos formations, nous aidons les communautés à analyser, à comprendre le pourquoi de notre souffrance. Mais, à partir de cette compréhension, ce sont les communautés elles-mêmes qui proposent des stratégies pour le changement. Nous voulons ainsi leur permettre de s'engager concrètement pour une société plus respectueuse de la dignité humaine.

Les élections qui devraient avoir lieu avant juin 2006 peuvent-elles, à vos yeux, avoir une issue favorable ?

Notre pays vit une période de transition, qui est source d'espoir . La population se prépare pour une société plus calme et plus pacifique. C'est du côté des politiciens qu'il va falloir gérer les intérêts. Les communautés comprennent très bien qu'elles n'ont plus à se laisser manipuler par les intérêts individuels des politiques. Je crois que ce qu'on peut demander aux politiciens, c'est de rejoindre les attentes des Congolais.

La finalité de la politique, c'est le bien commun. Un autre garant pour que les élections se passent dans une transparence et une honnêteté suffisantes, c'est une collaboration au niveau de la communauté internationale. Si nous voulons que ces élections débouchent sur l'avènement d'un Etat de droit, il faut qu'on travaille main dans la main.

Je veux faire connaître les priorités du peuple congolais et c'est autour de ces priorités que nous devons développer entre vous et nous une solidarité.



Brèves

 **ACTIVITES JUSTICE ET PAIX FRANCE**

- Le 5 février, Elena Lasida a animé une journée sur le Développement Durable, à Nancy, organisée par le groupe local de Chrétiens dans le Monde Rural (CMR)
- Du 20 au 25 février, Elena Lasida a animé la semaine de formation du CMR à Gap, sur le thème : "Choisir nos modes de vie en cohérence et en responsabilité.
- Du 23 au 25 février, M-Laure Dénès a participé au comité exécutif de Justice et Paix Europe à Londres. Une rencontre avec David Ryal, responsable de Justice et Paix en Angleterre et au Pays de Galles a permis d'envisager des appuis réciproques et des pistes de travail en commun (armement).
- Le 23 février, M-Laure Dénès a présenté la mission et les activités de Justice et Paix aux élèves de terminale du lycée Saint Michel de Picpus.
- Le 9 mars Elena Lasida est intervenue sur le Développement Durable au cours d'une soirée organisée à Luçon (Vendée) par les groupes locaux du CMR et du CCFD.
- Du 10 au 12 mars, M-Laure Dénès a participé à la rencontre annuelle des secrétaires généraux des commissions Justice et Paix d'Europe, à Berlin. 18 commissions étaient représentées parmi lesquelles l'Albanie, Malte, la Bosnie-Herzégovine. Un représentant de Russie, où n'existe pas encore de commission, était également présent. Deux groupes de travail ont été mis en place, l'un sur le thème des migrations, l'autre sur « réduction de la pauvreté ».
- Le 12 mars, Elena Lasida est intervenue sur le Développement Durable à l'occasion d'une rencontre organisée par le Centre Saint Jacques à Morlaix (Finistère)

● SESSIONS - FORMATIONS - CONFERENCES

- Le samedi 25 mars, de 10h à 17h, le diocèse d'Ajaccio propose une journée sur le thème : « Construire une dynamique de paix ». Cette journée aura lieu dans le cadre de l'université de Corse (Corte), en présence de Mario Giro, chargé des relations internationales à la communauté Sant'Egidio. Rensgt : www.catholique-ajaccio.ccf.fr
- Les 31 mars et 1^{er} avril, le Ceras propose une session sur le thème : « Face aux risques, quelle politique ? », au Centres Sèvres, 35 rue de Sèvres, Paris 6^{ème}. Tarifs et inscription auprès de Christine Ariste, par mail session@ceras-projet.com ou au 08 70 40 63 89. Programme détaillé sur <http://www.ceras-projet.com/>
- Du 5 au 7 avril, l'IFMAN (Institut de recherche et de formation du Mouvement pour une alternative non violente) propose une formation individuelle sur le thème : « Faire face aux conflits », à Vitry (35). Tél : 02 32 61 47 50
- Du 17 au 22 avril, le Comité français pur l'intervention civile de paix (dont Justice et Paix est membre soutien) organise un premier module de formation sur le thème « **Attitudes individuelles en situation de conflit** », à l'INJEP (Marly le Roi). Renseignements et inscriptions : Comité ICP, c/o MAN, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris - Tél. / fax : 01 45 44 48 25 – e-mail : comiteicp@free.fr
- Du 3 au 28 juillet 2006, la session annuelle d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme (Strasbourg) aura pour thème : « Protection internationale des droits de l'homme et droits des victimes ». Date limite d'inscription le 15 Mai 2006. Rensgts et inscript. : www.iidh.org – E-mail : administration@iidh.org
- Du 10 au 13 juillet, la ville de Nantes organise à la Cité internationale des congrès son 2^{ème} Forum mondial des droits de l'homme. Renseignements : www.forum-droitsdelhomme.org

Nouveaux membres

Deux nouveaux membres rejoignent Justice et Paix-France. Il s'agit de **Patrick Hénault**, ancien ambassadeur et **Daniel Verger**, responsable de l'action internationale au Secours Catholique. Nous leur souhaitons la bienvenue.

< *La reproduction des textes de cette lettre est autorisée, avec citation de la référence à Justice&Paix, et envoi d'un justificatif.*

